

Le principe de précaution

Benoît R. Sorel

Janvier 2020

« Le principe de précaution » : voilà une expression qu'on a beaucoup entendue à une certaine époque, et qu'on n'entend plus aujourd'hui. Avant-hier on l'invoquait pour les pesticides, hier on l'invoquait pour le compteur Linky. Aujourd'hui ni pour les pesticides ni pour ce compteur on n'utilise plus cette expression. On ne l'a pas remplacée par une autre : on a simplement arrêté d'envisager les risques.

Le principe de précaution, pour être exact, n'existe pas. Soit on est certain d'être en présence d'un risque et on agit pour s'en protéger, soit on est en sécurité, soit on n'est pas certain de la présence du risque. Dans ce cas, il faut agir « comme si » : on prend des mesures de protection au cas où le risque se manifesterait bel et bien. La précaution stricto sensu vaut quand le risque est présent : la précaution est le fait de prendre des mesures pour éviter d'attirer le risque à soi. Le danger est réel ; on va essayer de l'éviter.

C'est-à-dire qu'on ne peut prendre des mesures de précaution qu'en présence d'un risque connu. On ne peut pas prendre de mesure de précaution contre un risque dont on ignore les caractéristiques et même l'existence.

Soit il y a un risque, soit il n'y en a pas, soit on ne sait pas. En général, c'est dans ce dernier type de situation qu'on invoque le principe de précaution. Concrètement, on dit par exemple : « cette machine est peut-être dangereuse, mieux vaut ne pas l'utiliser ». Cette posture est bien sûr infantile, mais tout cela est orchestré par les médias, à la solde des producteurs de ces machines ou des techniques douteuses. Les médias, et surtout ceux les plus populaires, colportent le jugement que toutes ces personnes qui doutent de l'innocuité des nouvelles techniques sont des idiots. Des idiots parce qu'ils disent « cette machine est peut-être dangereuse, mieux vaut ne pas l'utiliser ». Bien sûr, il y a toujours quelques idiots pour dire ça, mais la majorité de la population ne pense pas ainsi. La majorité de la population pose la question « est-ce dangereux ? ». Question que les producteurs des nouvelles techniques honnissent.

Quant à moi, je pose la question « a-t-on des raisons de penser, au vu des connaissances scientifiques actuelles, que cette nouvelle technique peut être dangereuse pour la santé ? », par exemple. Si on me dit oui, alors il faut tester cette dangerosité, il mettre en évidence les conditions de sa manifestation. Mais si non, eh bien je dis qu'il faut tout de même faire un test. Un test le plus simple possible, de bon sens. Prenons par exemple le compteur électrique Linky. A-t-on des raisons de penser que les ondes électromagnétiques qu'il émet sont dangereuses pour la santé ? Non, scientifiquement c'est prouvé qu'aucune molécule organique ne peut entrer en résonance avec ces ondes. Leur fréquence est trop élevée. Ces ondes nous traversent tout comme les ondes de la télévision, de la radio, de la téléphonie mobile. Alors ? Alors faisons quand un petit test.

Non par précaution mais au cas où. Mettons par exemple un élevage de souris devant un compteur linky en fonction, et comparons la santé des souris avec celles d'un élevage placé devant un compteur classique. Comparons leur santé pendant un an : ce n'est pas un test qui coûte cher. Si on ne constate aucune différence, on pourra abandonner tous nos doutes quant à la dangerosité de ce compteur.

Ce *test de précaution*, qui ne mange pas de pain, est certainement fait de façon standard pour toute nouvelle invention, me direz-vous. Oh que non. Les agences de santé publique, française et européenne, se gardent bien de le faire. Les agences laissent aux inventeurs le soin d'apporter les preuves de l'innocuité de leur invention. Font-ils ce genre de test, simple, au résultat clivant « oui c'est peut-être dangereux / non ce ne l'est pas » ? Bien sûr que non. Aujourd'hui en 2020 la science est incapable de trancher sur la dangerosité d'un pesticide, d'un téléphone, d'un compteur électrique, d'un biberon en plastique, d'un colorant alimentaire... C'est fou, non ?

Le hasard m'a remis devant les yeux la morale qu'on avait tirée des crimes nazi : faire comme tout le monde donne le sentiment de ne pas être responsable. Aujourd'hui, nous faisons tous pareil, nous utilisons tous ces techniques, ces machines auxquelles on a refusé de faire passer un simple test de précaution. Non pas que nous soyons irresponsables mais parce que les gouvernements, les entreprises, les banques et les médias ne nous laissent pas le choix. Ils ne nous obligent pas explicitement à utiliser ces techniques, mais ils découragent et déconseillent de « faire autrement ». Dans le régime nazi,

l'interdiction de faire autrement était explicite. Il ne laissait pas le choix à personne. Aujourd'hui, dans les faits nous vivons sous une dictature, une dictature d'un nouveau type. Compteur linky, pesticides, nucléaire, ondes électro-magnétiques, nanoparticules, phtalates des plastiques... Depuis les années 1960 les écologistes dénoncent ces boîtes de Pandore. Aujourd'hui, toutes ces boîtes sont grandes ouvertes ! Aurait-on voulu faire pire qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Le peuple, nous, nous allons trinquer sévère. Nous allons souffrir. Le principe de précaution est juste un voile qu'on nous jette sur les yeux pour nous faire sourire et patienter. Idem pour la « transition écologique » : c'est dans les années 80 qu'il aurait fallu arrêter de brûler les énergies fossiles. Le nucléaire — dont on enfouit les déchets, enfouir, la bonne blague.

Voyez les feux qui ravagent l'Australie : ce peuple de colons qui a massacré les aborigènes mérite-t-il un autre destin ? Que peut récolter un peuple qui sème la méchanceté et la bêtise ? Qui ne pense qu'au pognon. Nous occidentaux qui avons toujours méprisé la nature, qui avons moqué et méprisé ceux qui sont sensibles à la nature, je vous le dis, le temps du principe de précaution est révolu. Il va nous falloir affronter tout ce qui sort des boîtes de Pandore que nous avons ouvertes. L'indigence politique actuelle et l'absence d'autorité morale du peuple font aussi partie de ces monstres qui s'échappent : à ça aussi il faudra apporter remède.

En guise de conclusion, je vous invite à voir ou revoir « La belle verte » de Coline Serreau.